

Obligation de cotiser AVS

Données concernant l'entreprise

Données concernant l'entreprise

Nom de l'entreprise	Numéro d'identification des entreprises (IDE) CHE-
	Date de l'inscription au registre du commerce / date de création
	Langue pour correspondance <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Italien <input type="radio"/> allemand
Forme juridique <input checked="" type="radio"/> société anonyme <input type="radio"/> Société à respons. limitée <input type="radio"/> Société coopérative <input type="radio"/> Société en command. p. actions <input type="radio"/> Association <input type="radio"/> Fondation <input type="radio"/> Entreprise droit public <input type="radio"/> AK 105 Spezial	Entreprise
	Caisse de compensation actuelle
	Ancien propriétaire de l'entreprise

Adresse commerciale

Complément (p. ex. 'à l'att. de ...')	Téléphone	
Adresse	Fax	
Boîte postale	E-Mail	
Numéro postal	Localité	Site Internet

Personne de contact

Nom	Numéro de téléphone direct
Prénom	Adresse E-Mail

Adresse du siège social (si elle diffère de l'adresse commerciale)

Complément (p. ex. 'à l'att. de ...')	Numéro de téléphone principal
Adresse	Fax principal
Boîte postale	
Numéro postal	Localité

Adresse d'acheminement postal (si elle diffère de l'adresse commercial

Destinataire	
Complément (p. ex. 'à l'att. de ...')	Téléphone
Adresse	Fax
Boîte postale	
Numéro postal	Localité

Adresse de paiement

Numéro IBAN (21 positions)
--

Veillez indiquer les informations suivantes si vous ne connaissez pas le numéro IBAN:

Paiement de notre part sur le compte <input type="radio"/> Banque <input type="radio"/> CCP	Compte postal
No-Clearing / Banque	
Compte bancaire	

Filiales

Pour toute filiale éventuelle, nous vous prions de remplir un formulaire complémentaire. Vous avez la possibilité de nous demander d'autres formulaires complémentaires sous la rubrique "Remarques" à la fin du présent document ou de les télécharger sur notre Homepage <http://www.ak105.ch>.

Adhésion à une association professionnelle

Dans le cas où vous êtes déjà membre de l'une des associations professionnelles suivantes, nous vous prions d'indiquer, sur la ligne correspondante, la date d'entrée et votre numéro d'adhérent.

E Association professionnelle	Date d'entrée
<input type="checkbox"/> Ohne Verband	
<input type="checkbox"/> SMGV Schweizerischer Maler- und Gipserunternehmer Verband	
<input type="checkbox"/> DSM Dachverband Schweiz. Müller	
<input type="checkbox"/> Schweizerischer Drogistenverband (SDV)	
<input type="checkbox"/> Kaminfeger Schweiz	
<input type="checkbox"/> SKW Schweizerischer Kosmetik- und Waschmittelverband	
<input type="checkbox"/> VSBS Verband Schweizer Bildhauer- und Steinmetzmeister	
<input type="checkbox"/> Genossenschaft feu suisse Verband für Wohnraumfeuerungen,	
<input type="checkbox"/> VSF Vereinigung Schweizerischer Futtermittelfabrikanten	
<input type="checkbox"/> Interessengemeinschaft für pharma zeutische + kosmetische Produkte	
<input type="checkbox"/> Verband Schweizer Bettwaren- Fabriken	
<input type="checkbox"/> SMBK Schweizerischer Verband des Milch-, Butter- und Käsehandels	
<input type="checkbox"/> VZLS Swiss Dental Laboratories	
<input type="checkbox"/> Schweizerischer Apothekerverband	
<input type="checkbox"/> SWISSMECHANIC Sektion Bern und Bie	
<input type="checkbox"/> ProCinema, Schweiz. Verband für Kino und Filmverleih	
<input type="checkbox"/> ASMAS Verband Schweizer Sportfachhandel	
<input type="checkbox"/> kioSwiss Verband für Kiosk und Handel	
<input type="checkbox"/> Ges. Selbständiger Architektur-, Planer- + Ingenieurfirmen Berns GAB	
<input type="checkbox"/> Akustika	
<input type="checkbox"/> SVIT Schweizerischer Verband der Immobilienwirtschaft	
<input type="checkbox"/> Veledes Schweizerischer Verband der Lebensmitteldetaillisten	
<input type="checkbox"/> SPV Schweizerischer Plattenverband	
<input type="checkbox"/> SFS Swiss Fashion Stores	
<input type="checkbox"/> SRV Schweiz. Rauhfutterverband	
<input type="checkbox"/> Schweizerischer Küfermeisterverband	
<input type="checkbox"/> Verband der Getreidesammelstellen	
<input type="checkbox"/> NVS Naturstein-Verband Schweiz	
<input type="checkbox"/> Verband Schweiz. Schirmfabrikanten	
<input type="checkbox"/> Verband Schweizer Papeterien VSP	
<input type="checkbox"/> Verband der Buchbindereien und Druckausrüstbetriebe der Schweiz	
<input type="checkbox"/> SWISSMECHANIC Sektion Glarus	
<input type="checkbox"/> SWISSMECHANIC Sektion Schwyz	

Personnel employé

Nombre d'employé(e)s:

Employez-vous des salariés qui exercent une autre activité lucrative à l'étranger?

oui non

Dans quels cantons occupez-vous du personnel?

Si vous occupez du personnel, les informations suivantes sont requises. Sont entre autres considérés également comme employés les commissionnaires, apprenti(e)s, auxiliaires et sous-traitants.

Salaires soumis à l'AVS dès le (date):

Masse salariale annuelle AVS présumée

Les acomptes de cotisations seront déterminés sur la base de ces informations. La masse salariale comprend également d'éventuels tantièmes, honoraires des membres du conseil d'administration ou toute autre rémunération.

Etes-vous déjà affilié auprès d'une caisse d'allocations familiales (CAF)?

oui non

Si oui, nom de la CAF:

Allocations familiales

Si vous occupez du personnel, nous avons besoin des informations suivantes:

Nombre d'employé(e)s avec enfants ou jeunes en formation

Prévoyance professionnelle

Si vous occupez du personnel (EM), nous avons besoin des informations suivantes:

Les personnes que vous employées sont-elles inscrites auprès d'une institution de prévoyance (IP) ?

Oui Non Procédure d'affiliation en cours

Nom et adresse de l'institution de prévoyance

Numéro de police (veuillez joindre une copie de l'accord d'affiliation)

Motif de libération de l'obligation d'affiliation:

- n'occupe pas de personnel soumis à la LPP
- salaires inférieurs au salaire coordonné (CHF 21330.00/an soit CHF 1777.5/mois)
- contrat de travail d'une durée limitée maximale de 3 mois
- les EM exercent uniquement une activité accessoire (p.ex. honoraires des membres du conseil d'administration)
- les EM sont, au sens de l'AI, invalides à au moins 70%
- les EM sont membres de la famille du propriétaire de l'exploitation agricole
- les EM n'exercent pas durablement une activité lucrative en Suisse (libérés de l'obligation de cotiser par l'institution de prévoyance)
- keine BVG-Kontrollpflicht bei BGSA

Souhaitez-vous, pour vous-même et/ou votre personnel, procéder à une affiliation auprès de notre caisse de prévoyance?

oui non

Confirmation

Remarques

Lieu et date

Timbre et signature